L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. — Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 30 JUIN 1860. — G. F. WEISSE, N. DUFOUR, E. DUVERGER, S. HARBY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
SAMEDI MATIN, 30 JUIN.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine", à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On s'adressera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le shérif sur les lieux—Le fonds d'une pharmacie à Algers. Aussi, le fonds d'un magasin de modes situé rue Royale près Conti. Aussi, sur les lieux, le fonds d'une épicerie située No 9, rue Baronne—Et à l'Hôtel de Cité, rue Commune, un terrain au faubourg Duverger.

Par E. Forstall, à la Bourse St-Louis—Un nègre [illegible] domestique de salle à manger. Aussi [illegible] cuisinière et blanchisseuse. Aussi, à la Bourse St-Louis—un lot de terre rue St-Philippe avec la bâtisse connue sous le nom de Salle Washington. Aussi, à [illegible] P. M., en face de la Bourse St-Louis—jolie bâtisse [illegible] famille.

Par C. J. Spear, à la Bourse St-Louis—Propriété [illegible] faubourg Tremé, au coin des rues Conti et [illegible].

Par [illegible] & Co, 22 Douane—Marchandises sèches.

Par [illegible] Fernandez, 114 coin Chartres et St-[illegible] verrerie, porcelaines, &c.

[illegible] Fernandez, coin Chartres et St-Louis—[illegible] de la succession Vincent Dalloz.

[illegible] Murphy, 47 Magasin—Chapeaux Sola.

[illegible] Barnett, coin Chartres et St-Louis—Chapeaux, [illegible] sèches, vêtements, etc.

[illegible] St-Romé, à la Bourse St-Louis—Un lot de [illegible] dépendances entre les rues du Bayou, [illegible] Derbigny—La moitié indivise de trois lots [illegible] Milneburg et huit lots de terre, sans le [illegible] au fond.

Ce jour par N. Vignié encanteur, à la Bourse St-Louis.

[illegible] à l'encoignure des rues Hôpital et [illegible] de prix situés sur l'avenue St Bernard, [illegible] libéraux.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

J. C. Breckinridge et Jos. Lane.

[illegible] Breckinridge, choisi comme candidat à la vice-présidence de la convention des démocrates [illegible] est né près de Lexington, le 16 juin 1821, il est donc âgé de [illegible] son grand père, John Breckinridge, [illegible] sénateur des Etats-Unis et avocat général [illegible] John fit son éducation au collège [illegible] à Danville et étudia le droit à [illegible] dans cet Etat. Reçu [illegible] pendant quelque temps dans l'Iowa. Au bout de deux ans son Etat natal, épousa miss [illegible] et s'établit à Lexington [illegible] au barreau de [illegible].

[illegible] du Mexique il entra au service du troisième régiment des volontaires du Kentucky, mais son régiment [illegible] il n'eut pas occasion [illegible] active à la guerre. Pendant [illegible] Mexique il fut employé comme [illegible] Pillow dans les difficultés [illegible] avec ses supérieurs et [illegible] de cour martiale.

[illegible] au Kentucky il fut élu représentant à l'Etat, et en 1851, après [illegible] disputé [illegible].

[illegible]

[illegible] lorsqu'il promotion contre, l'ex [illegible] sa candidature [illegible] avec peu de faveur par dans la Convention de Charleston, [illegible] d'opposer à M. Douglas [illegible] homme d'opinions modérées [illegible] dissidents. Dans les [illegible] trouvait placée la scission, [illegible] qu'elle eut pour faire [illegible] à la vice présidence, [illegible] du Nord le 14 décembre [illegible] donc dans sa 59e année. [illegible] quitta son pays natal pour [illegible] dans le comté Henderson où [illegible] laborieux et pé[illegible] se rendit dans le commerce [illegible] dans le comté Vanderburg, [illegible] populaire [illegible] élu à la Législature.

[illegible] temps de service à la Chambre [illegible] Sénat de l'Indiana et donna sa [illegible] s'engager comme volontaire [illegible] Mexique. Il fut choisi [illegible] par le vote unanime des [illegible] général [illegible] président Polk. Il eut occasion [illegible] Buena Vista et son nom [illegible].

[illegible] son retour du Mexique il [illegible] du territoire de l'Orégon [illegible] Taylor le remplaça [illegible] M. Lane fut élu délégué [illegible] Congrès, et lorsque l'Orégon [illegible] Etat il fut envoyé au Sénat [illegible] siège encore cette année. [illegible] est un excellent type des [illegible] remarquable par sa franchise [illegible] personnelle, mais il n'y a [illegible] qualités [illegible] comme d'Etat. Il ne doit évidemment [illegible] nomination qu'au désir qu'on eu la Convention du Sud de gagner les bonnes grâces [illegible] de l'ouest et du nord-ouest [illegible] homme de cette section qui [illegible] certaine popularité.

* * *

[illegible] New-York. On verra aux annonces [illegible] que steamer *R. R. Cuyler*, partira de Savannah pour New-York jeudi prochain [illegible] à l'arrivée du train qui part de [illegible] samedi à midi. Le prix du passage [illegible] repas et cabine, n'est que de [illegible].

* * *

[illegible] Le steamer *Philadelphia*, parti de la Havane le [illegible] est arrivé hier dans l'après midi [illegible] passagers et les malles de Cuba [illegible] La *Habana* était arrivé le 26 à la Havane [illegible] avait été rencontré le 28 par le *Philadelphia*.

[illegible] dans le *Diario Mercantil*. "Nous [illegible] de dire que l'état sanitaire de [illegible] très-bon, malgré la saison [illegible] chaleurs. Les cas de fièvre [illegible] aucun caractère [illegible] présent il n'y en a pas eu [illegible] un résultat fatal. La prudence [illegible] qui visitent notre port pendant les mois [illegible] l'abus des spiritueux, des fruits non mûrs [illegible] recommandons dans la plupart des cas [illegible] qui prend ensuite les caractères du vomito.

"Un steamer de guerre a amené 150 Africains pris à bord d'un négrier sur la côte, la semaine dernière. On va les distribuer comme apprentis ou émancipés entre les mains de ceux qui en feront la demande."

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Révolte à bord d'un navire chargé de Coolies.

Boston, 29 juin—Par un navire venant de la côte de Chine, on a appris qu'une révolte a éclaté à bord d'un navire américain engagé dans la traite des Coolies. Ce navire est le *Kitty Simpson*, du port de Macao, allant à la Havane avec 150 Coolies. Le 3 mai, les Coolies, étant maltraités se sont révoltés et ont essayé de s'emparer du navire. Ils ne réussirent pas, et après avoir eu un homme tué et plusieurs blessés, ils furent rejetés dans l'entrepont. Les chefs ont été fouettés et mis aux fers.

Après cette révolte le *Kitty Simpson* a relâché à Baie Table, où il était à la date des dernières informations.

Convention démocratique du Michigan.

Détroit, 29 juin—La convention démocratique du Michigan s'est réunie hier. Une résolution présentée pour inviter le général Cass qui [illegible] à prendre un siège dans la Convention, a été posée sur le bureau. La Convention a répudié la politique démocratique [illegible].

[illegible] Philadelphie.

[illegible] juin—Les amis de Stephen A. Douglas [illegible]

[illegible] nomination de Stephen A. Douglas à la présidence et de Herschel V. Johnson à la vice-présidence.

Désastre maritime.

Passe à Loutre, 29 juin.—Le schooner *Arrogante*, capitaine Rosales, parti de la Nouvelle-Orléans pour Campêche, et Sisal, s'est perdu totalement le 7 courant sur le Récif Alacranes. L'équipage et les passagers ont pu atteindre la côte sans dangers et sans pertes. Le chargement est entièrement perdu.

Nouvelles de la Californie.

Arrivée de la malle par voie de terre.

St-Louis, 29 juin.—La malle *Overland* est arrivée à Springfield Mo., avec des lettres de San Francisco du 9 courant, et des dépêches télégraphiques du 10.

Depuis le commencement des hostilités par les Indiens sur les territoires, il y a eu plus de 80 Américains tués par eux.

Le *Central overland pony Express* du 25 était retourné sur ses pas, ayant trouvé plusieurs relais détruits par les Indiens.

Un détachement de 20 hommes choisis sont partis de la Vallée de Carson, pour escorter l'express à l'Est, et rétablir les relais, et là pour voir d'hommes et d'animaux.

Les Indiens se sont enfuis du lac des Pyramid, et les volontaires qui stationnaient dans ces parages ont été licenciés.

Deux vaisseaux de guerre anglais ont opéré un débarquement et ont pris possession de San Blas. Ils sont contre les libéraux.

On a fait d'importantes découvertes de mines dans le comté de Klamath.

Le sénateur Hunn est mort à Maysville le 6 courant d'une congestion.

Le juge Terry a demandé à changer de juridiction.

Les provinces au sud de l'Orégon ont élu le ticket démocrate en entier, le restant de l'Etat est en faveur des républicains.

Le commerce de San Francisco est stationnaire, les provisions sont fermes, et le change était [illegible] aux prix pleins.

RIVIÈRES—Louisville, 22 juin—L'Ohio baisse toujours, il y a 3 pieds 6 pouces d'eau dans le canal.

MARCHÉ—Cincinnati, 29 juin.—Le marché aux farines était languissant à la clôture, on les cotait de $4 70 à 5 00 le baril. Il s'est vendu 750 barils de whisky à 17 1/2 c. le gallon. Le porc était très demandé de $18 à 18 50 le baril. En revanche, la graisse était négligée, cédée. Le beurre était ferme à la clôture. Le marché au sucre était très animé, il se vendait de 8 à 9 c. depuis hier. L'avoine était ferme à 38 c. le boisseau. Le maïs était actif et se vendait 47 c. le boisseau.

Passage de bateaux.

Vicksburg, 29 juin.—Le A. O. Tyler a passé à 1 heure, et le R. J. Lackland à 11 heures hier soir, l'Atlantic à [illegible] heures ce matin.

* * *

ACCEPTATION DE H. W. JOHNSON.—Par suite du refus du gouverneur Fitzpatrick de l'Alabama, d'accepter la candidature à la vice présidence qui lui avait été déférée par la Convention démocratique nationale de Baltimore, le comité exécutif national a désigné à sa place M. Herschell V. Johnson de la Géorgie. Un comité est allé informer M. Johnson de sa nomination. Il a reçu les membres du comité dans la grande salle de l'Hôtel National à Washington. Il a déclaré accepter la nomination et endossait la plateforme dans tous ses détails, déclarant que le Sud soutiendrait les principes qu'elle contient. Dans son opinion la doctrine de non-intervention est nécessaire au maintien de l'Union, et il acceptera tranquillement mais avec fermeté, et il espère avec courage la responsabilité qu'on lui impose. Il a exprimé l'espoir que la Providence nous fera sortir de nos désastres civils et nous conduira à la tranquillité et à la paix. Ce petit discours a été fort applaudi.

BELL ET EVERETT EN CALIFORNIE.—A la nouvelle de la nomination de MM. Bell et Everett comme candidats à la présidence et à la vice-présidence, un salut de cent coups de canon a été tiré à San Francisco, et les conservateurs ont manifesté un vif enthousiasme.

[illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

[illegible]

FAITS DIVERS.

[illegible]

NOUVELLES DE LA CHINE.

Le *Moniteur* Français a reçu de Shanghai, en date du 17 avril, la dépêche du grand conseil de Chine par laquelle le cabinet de Pékin a fait connaître sa réponse à l'ultimatum de guerre du gouvernement français. Comme cette pièce présente quelques différences avec celle que nous avons déjà résumée et qui se rapportait à l'ultimatum anglais, nous croyons intéressant d'en reproduire le texte.

"Pékin, 8 mars 1860.

"Le grand conseil a reçu hier la dépêche de Votre Excellence, transmettant une lettre officielle de l'envoyé français qui, ayant été, à ce qu'il dit, empêché par les autorités chinoises de se rendre à la capitale lorsque, dans l'intention de voir y échanger les ratifications du traité, il se rendit à l'embouchure du Pei Ho, dans le courant de la 2e lune de l'année dernière, et demande le remboursement des frais de la guerre et une indemnité pour l'attaque dont un de ses navires aurait été l'objet. Le grand conseil trouve que ce n'est pas la Chine qui s'est montrée déloyale en cette occasion, car ce sont les Anglais qui [illegible]

Quant au paragraphe concernant le paiement des dommages et intérêts pour l'attaque et la destruction d'un navire, ainsi que d'une indemnité pour les frais de la guerre, puisque les Français n'ont pas aidé les Anglais dans leurs hostilités contre les Chinois, comment auraient-ils pu attaquer ou détruire leurs navires? Et s'il n'y a point dommages et intérêts en indemnité de guerre, la Chine a répondu nécessairement, ces derniers années, inutilités sur millions en vue de la guerre, et s'il s'agissait de remboursements réciproques, ce qu'on pourrait réclamer de la Chine n'atteindrait certes pas à la moitié de ce qui lui serait dû à elle-même.

"D'ailleurs la France ayant sollicité l'année dernière, avec instance, l'assimilation, pour le paiement des droits à Tai-Wan et autres ports, de son commerce à celui des Américains, le grand Empereur, toujours plein de compassion pour les étrangers, ne les traitant qu'avec une libérale humanité et n'ayant que de la sollicitude pour le commerce, n'a pas voulu tenir compte de ce que le traité français n'avait pas été échangé, et a daigné étendre aux Français les avantages concédés aux Américains. N'était-ce pas les traiter avec générosité? Et voici que les Français, au lieu d'en être reconnaissants, parlent au contraire envers, attaques dommages et intérêts et indemnités de guerre, s'avisant encore de fixer dans leur dépêche des délais à cet effet, toutes choses assurément aussi extravagantes qu'inouïes et déraisonnables.

"Pour ce qui regarde le paragraphe relatif à la résidence permanente à Pékin, le conseil trouve que le traité français n'en dit pas un mot, car l'art. 2 stipule seulement que "dans le cas où une autre puissance inscrirait dans son traité qu'elle enverrait des ambassadeurs ou envoyés dans notre capitale, la France pourrait également en faire autant. Or, l'Angleterre ayant fait l'année dernière des instances les plus pressantes à ce sujet, il lui fut répondu catégoriquement par les commissaires impériaux [illegible] autres que celui était impossible. Les Français n'ont donc en aucune façon à s'occuper de cette affaire.

"Reste leur demande d'être autorisés à venir au Nord pour échanger les ratifications de leur traité. Il est à dire à cet égard que si les Français veulent se soumettre à ce que Votre Excellence entre en négociations avec eux, à Shanghai, au sujet de ce qui dans le traité doit avoir son plein et entier effet, ils pourront eux-mêmes [illegible].

[illegible]

—On écrit de Milan, le 4 juin:

"Il fallait venir ici pour voir célébrer l'anniversaire de Magenta. *Te Deum* au Dôme, revue de garde nationale, ville pavoisée tout a été on ne peut mieux.

[illegible]

On écrit de Naples le 2 juin, que le prince Ischitella, aide de camp du Roi, va être chargé d'une mission extraordinaire à Paris. On assure qu'il sera accompagné du prince Ottajano, qui a déjà rempli une mission en France. Le prince Ischitella a servi avec distinction dans les armées du premier empire.

Le général Carrafa [illegible] chargé d'une mission particulière dans les Abruzzes, a quitté la capitale le 1er juin pour se rendre à Aquila.

Le *Siec* publie l'extrait suivant d'une lettre de Naples du 30 mai:

"La plus vive alarme règne au palais et le Roi est presque tout éperdu des nouvelles qu'il a reçues de la Sicile. S. M. est venue au Toledo, elle avait la figure pâle et contractée, et toute son attitude accusait le plus profond abattement. Nous apprenons ici que les insurgés entourent si complètement Palerme qu'ils interceptent toutes les provisions [illegible]

[illegible]

On lit dans une correspondance de Madrid:

Un Arabe qui fut catéchumène dans l'hôpital de Cadix et au quel on avait l'espoir d'administrer le baptême s'est rué ces jours-ci, un poignard à la main, sur les malades, dont il blessa dix-huit plus ou moins grièvement et en tua la moitié. Des gardes du nord et des sergents de ville se sont empressés de le poursuivre et, comme il ne voulut pas se rendre, ils ont tiré sur lui. Trois heures après, il succombait aux suites de ses blessures.

Hier les élèves de l'Ecole militaire de Tolède revenaient de faire des exercices à feu, un jeune cadet chargea son fusil en ajoutant à la charge ordinaire plusieurs cailloux ramassés sur le chemin, puis, s'adressant à ses camarades, il dit: "Il faut bien utiliser sa dernière cartouche." Il fit aussitôt feu à bout portant sur un pauvre soldat qui tomba mortellement blessé. Le meurtrier, avant d'être livré aux tribunaux a été dégradé en présence de tous les cadres de l'école.

[illegible]

On écrit de Rotterdam le 30 mai au sujet du terrible désastre [illegible]

"Le steamer *Langstraat*, parti le lundi de Pentecôte de Rotterdam pour Cappellen, a sombré le même jour en vue de Hooge Zwaluwe et du polder le Couronne; des cinquante-deux passagers et hommes d'équipage, dix personnes seulement ont été sauvées, tandis que les autres au nombre de quarante-deux ont trouvé la mort. Parmi les noyés on compte une vingtaine de femmes et le capitaine qu'on a vu longtemps flotter avec l'escalier conduisant à la chaloupe. (Le navire a sombré vers cinq heures de relevée). La plupart de ces malheureux habitaient Cappellen, parmi eux se trouvaient quelques fiancés qui, à l'occasion du jour de fête, avaient voulu faire un voyage d'agrément à Rotterdam.

"Les naufragés qui ont échappé à ce désastre ont été recueillis, le lendemain, au point du jour, par la *Stad Geertruydenberg*, dont le service avait été interrompu par la violence de l'ouragan. La plupart de ces infortunés étaient cramponnés au grand mât et à la cheminée depuis plus de douze heures! D'autres sont parvenus à se soustraire à la mort en se jetant dans une frêle nacelle.

"Le *Langstraat* est échoué par trois brasses."

Un journal d'Anvers publie, au sujet de ce grave accident, la note que voici: "Quelques journaux ont rapporté que l'un des bateaux à vapeur du chemin fer hollando-belge avait sombré pendant la tempête du 28 courant. C'est une inexactitude, le terrible accident qui a fait tant de victimes est arrivé à un petit bateau à vapeur faisant le service entre Rotterdam et Cappellen et qui, à cause des fêtes de la Pentecôte, était fortement chargé de voyageurs."

[illegible]

Par suite [illegible] l'accusée déclarée non coupable par le jury, a été acquittée.

Décédée, le 29 courant, à 4 heures P. M. LUCIANA-IRMA, à l'âge de deux ans et 10 mois, fille de CLARISSE C. FAURIE et de feu JOSEPH W. REED. Les amis et connaissances des deux familles, sont respectueusement invités à assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 5 heures P. M.

Le corps est exposé à l'encoignure des rues Claiborne et Esplanade.

Falleció, ayer, á las siete y media de la mañana, Don DANIEL MARTINEZ, natural de la provincia de Santander, (España). Sus hermanos se suplican á sus amigos y conocidos se sirvan asistir acompañar los restos del finado, hoy, á las 6 de la tarde, donde saldrá el entierro fúnebre de la esquina de las calles de Camp y Girod.

Nueva Orleans, Junio 29 de 1860.

ATTENTION.

☞ Les ventes de ce jour par le shérif comprennent: A 10½ heures, rue Royale, près celle Conti, le fonds d'un magasin de modes.

A 11 heures, à Algers, rive droite du fleuve, le fonds d'une pharmacie.

A l'Hôtel de Cité, rue de la Commune, propriété au faubourg Duverge, rive droite du fleuve.—Voir aux annonces.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la grande vente sans réserve de marchandises sèches étrangères et du pays, par Vincent & Co, ce matin, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 22, rue de la Douane. Conditions libérales à la vente.

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Changement d'heure.

A partir de DIMANCHE, 1er juillet, le train de la malle part de la Nouvelle-Orléans, à huit heures du matin, et le train Express, à huit heures du soir.

Le train du samedi soir, pour la commodité du public, partira à 4 heures et 1 après-midi. 30juin

FEU L'ARCHEVÊQUE BLANC.

SEUL PORTRAIT AUTORISÉ ET FIDÈLE,

VENANT d'être publié par Adolphe Duperly, Sr.—A vendre au magasin de Dupuy, rue Royale, No 61, chez Clark, photographe, rue du Canal, No 101, dans tous les magasins de gravures et toutes les librairies et chez l'artiste, rue La Harpe, No 3. Prix, 50 cents par portrait, admirablement lithographié.

Il paraîtra, la semaine prochaine, une petite copie qui se vendra 25 cents. Les copies seront revêtues de la signature de l'artiste. 30juin—3t

Papier Fruneau, contre l'asthme.

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.

☞ Le Papier Fruneau fait cesser à l'instant la toux et l'oppression, son usage prolongé procure une guérison complète. Lisez la lettre suivante:

Nouvelle-Orléans, 25 avril 1860.

Monsieur,—Asthmatique depuis ma naissance, je n'avais jamais trouvé de remède qui put calmer mes accès. L'essai que j'ai fait du PAPIER FRUNEAU a été des plus heureux, l'effet en a été immédiat, et je crois manquer à un devoir si je ne le recommandais à tous ceux qui, comme moi, souffrent depuis de cette affreuse maladie qu'on appelle l'asthme.

LOUIS NAPOLEON ROCHARD,
Rue des Remparts, entre St-Philippe et Ursulines.

Le Papier Fruneau se vend à la Nouvelle-Orléans, chez les principaux pharmaciens, et spécialement chez F. Bertha, au coin des rues Remparts et St-Philippe, qui en est le dépositaire général. 2mai—3m

Dépuratif du Dr Vergé.

LES DARTRES de toute espèce, les taches à la peau, les boutons, rougeurs, démangeaisons, douleurs dans les membres et toute autre maladie provenant d'un sang vicié sont radicalement guéris en faisant usage de ce dépuratif.

Principal dépôt chez FAURE LACAUSSADE
25juin cor. Orléans et Bourbon

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1860

CETTE Banque sera fermée, mercredi prochain, 4 juillet. Les billets et les comptes échéant ce jour-là devront être payés mardi, et les billets devront être mis à l'escompte lundi. C. L. F. RONDEAU,
30 juin Caissier

LOGIA LIBERAL No 5.

A. O. G. F.

Los HH.: que componen esta Logia se reunirán el martes 3 de julio, á las 7½ de la tarde, para tratar de asuntos importantes y elejir los oficiales para el próximo trimestre.

Por orden del V. JOSE PLANELLAS,
Secretario.
Nueva Orleans, 30 de junio 1860. 30juin—3t

Changement de Domicile.

LE magasin de A. PAYA est transféré du No 78, rue de Chartres, dans son ancien magasin, No 50, rue de Chartres. 30juin

ON DEMANDE

UN COMMIS PHARMACIEN bien recommandé. S'adresser à la pharmacie F. Bertha, encoignure Remparts et Quartier. 30juin

On demande

UN bon TENEUR DE LIVRES. Applications avec références, boîte V, No 19, Post Office. 30 juin

AVIS.

M. A. MERCADAL ayant ce jour, vendu à M. P. CARRERAS, sa moitié du Café "TRUE", No 2, Vieille-Levée, entre Ste-Anne et Madison, M. P. Carreras reste seul chargé des dettes et affaires du dit établissement.

Nouvelle-Orléans, ce 29 juin 1860.
P. CARRERAS,
A. MERCADAL.
29juin—3t

$5 de récompense.

Perdu, mercredi dernier, un chien terrier noir, marqué de feu. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le ramènera au propriétaire, No 40, Vieille-Levée.

Véritables cigares de la Havane.

UN fort stock de Londres, Regalia de Londres, Regalia Britannica, Demi-Regalia moyens, Conchas, Presses, Conversadores, Especiales, Millares et autres classes, des célèbres marques Globe, Cabañas, Rubia, Gutierrez, Flor de Pajadas, American Flag, Rosa de Rejocal, Travatore, Meridiana, Ruflecchio, Washington, Tres Hermanos et diverses autres marques, en magasin et à vendre par CABALLERO & BASUALDO,
26juin 91, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

EN débarquement du navire Comet, venu du Havre, 4 boucauts fromage de Gruyère, qualité supérieure, d'Emmenthal, à vendre par HENRY VALETON & Co,
30 juin 27, 29 et 31, rue Bienville

PETITS POIS—10 caisses de 100 boîtes petits pois au naturel. 1 caisse de 100 boîtes petits pois au Beurre, en magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co,
30 juin 27, 29 et 31, rue Bienville

BOUTEILLES VIDES—50 paniers de 100 bouteilles à Cognac, forme anglaise. 25 paniers de 100 bouteilles bordelaises, en magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co.
30 juin 27, 29 et 31, rue Bienville

CHAMPIGNONS—100 caisses champignons au naturel, de Briant, en débarquement du navire Comet, du Havre.
A vendre par LANATA FRERES,
30 juin 9 et 11, rue Jefferson

CHAMPAGNE—50 paniers Moët & Chandon, à Epernay, 12 bouteilles, 50 paniers ditto, 24 demi-bouteilles. En débarquement du navire Comet, du Havre, à vendre par LANATA FRERES,
30 juin 9 et 11, rue Jefferson

FROMAGE—300 caisses croûtes rouges, 100 meules Gruyère suisse, 20 meules Parmesan, en débarquement et à vendre par LANATA FRERES
9 et 11, rue Jefferson

SAVON—Savon [illegible] caisses savon pour familles. B. TURPIN, 55 Vieille-Levée

CHANDELLES—chandelles—50 caisses chandelles de F. Fabel. [illegible] B. TURPIN, 55 Vieille-Levée

CHANDELLES de Paraffine—A vendre par B. TURPIN, 55 Vieille Levée

POIVRE—100 sacs, à vendre par B. TURPIN, 55, Vieille-Levée.

GENIÈVRE DE HOLLANDE—40 pipes de la célèbre marque Steam Boat, de Ryckbende & Zonen, en débarquement et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, No 30 Vieille-Levée

VIN EN CAISSE—[illegible] caisses Leoville, d'Alfred Mottet, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, No 30, Vieille Levée

VIN EN BARRIQUE—[illegible] barriques bon vin ordinaire, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., No 30, Vieille Levée

BIÈRE [illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

CHANDELLES PATENTÉES DE JUDD—100 caisses [illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

Dents artificielles.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

118, rue Royale, entre St Pierre et Toulouse.

Pose une ou plusieurs dents [illegible]

DEMANDE DE MAISON.

[illegible]

SOCIETA ITALIANA

DI MUTUA BENEFICENZA

[illegible]

Aux Amateurs.

Pompes à Jardin ou Incendie

[illegible]

PISTOLETS DE TIR.

[illegible]

HOTEL STOCKTON,

A LA BAIE ST-LOUIS.

Mme STOCKTON annonce à ses amis et au public en général qu'elle est prête à recevoir des pensionnaires dans son hôtel. L'établissement a été complètement restauré et meublé [illegible] le plus grand soin sera, comme par le passé, porté aux divers départements de la maison. 22 juin

MOUSSE MOUSSE

BELLE ET COMMUNE.

ATELAS DE MOUSSE en tous genre
do DE CRINS
do DE LAINE
do DE PAILLE
PLUMES DE CHOIX

Oreillers, Traversins, Draps, Moustiquaires, etc.
CAMPBELL & Co, 178 rue du Canal

EN débarquement du navire Fanny Eaton, de Bordeaux—[illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 41, Vieille-Levée.

EN débarquement du Lemuel Dyer du Havre [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 41, Vieille-Levée.

EN magasin—200 barriques vin rouge, bon ordinaire [illegible]

Meeting Bell et Everett
DANS LA
SALLE DES ODD FELLOWS,
POUR
CHOISIR DES DÉLÉGUÉS.

En l'absence d'une organisation, dans cette ville, pour soutenir *Bell et Everett*, candidats à la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis, et conformément aux résolutions insérées plus bas, il est de mon devoir en ma qualité de Président de l'assemblée qui a eu lieu le 30 mai dernier, dans la salle des Odd-Fellows, d'inviter les citoyens qui soutiennent "la Constitution, l'Union et l'Exécution des lois" et le ticket de Bell et Everett, à se réunir dans la salle des ODD FELLOWS, *Samedi* 30 juin à 8 heures du soir, pour élire des *délégués à la Convention d'Etat* qui doit s'assembler le 4 Juillet à Baton Rouge, afin d'élire un *ticket électoral* de BELL ET EVERETT et former un comité exécutif—

Résolu, que nous n'adoptions pas d'autres plateforme que la Constitution.

Résolu que les citoyens de la Louisiane, qui révèrent la Constitution de leur pays, la considérant comme la sauvegarde de leur liberté, et désirent ardemment voir se perpétuer l'Union des Etats, soient priés de s'assembler dans leurs Paroisses pour élire des délégués à une Convention qui aura lieu à Baton Rouge, le 4 Juillet prochain, afin d'élire un ticket Electoral d'Etat.

29juin—3t C. ROSELIUS

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle-Orléans.

AVIS est par le présent donné, conformément à l'article 4 de la Charte de cette Compagnie, que l'élection annuelle de neuf Directeurs pour l'année courante, à partir du quatrième lundi de juillet prochain, aura lieu, au bureau de la Compagnie, au coin de la rue du Canal et Passage de la Poste, le lundi, 9 de juillet, de 10 heures A. M. à 2 heures de l'après-midi.

N. O., le 27 juin 1860. LOUIS BARNETT,
27 juin—au 10 juil Secrétaire

AVIS

PENDANT mon absence de la ville, M. Emile Cambon est chargé de ma procuration, par acte en rapport de M. Felix Percy, not. pub. EDW. J. NATTER,
27juin—3t No 36, Vieille-Levée

Mulets! Mulets!

Un petit lot de MULETS de Choix du Kentucky, jeunes et bien domptés, à vendre par Dr JOS. ELLIOTT, encoignure l'Union et Baronne
17 juin—6

Chien Trouvé.

TROUVÉ, dans le Deuxième District, un beau Chien de Terre-Neuve. Le propriétaire peut venir le réclamer en payant les frais. S'adresser au café Cosmopolite, encoignure Ste-Anne et Chartres. 27juin—3t

LES débiteurs et créanciers de E. FALABRANCHE & Co, et ceux de feu E. F. Labranche, sont priés de se faire connaître au soussigné.
E. GANUCHEAU,
Exécuteur testamentaire de E. F. L.
Nile-Orléans, 27 juin 1860. 27 juin—10t

Demande de nourrice.

ON désire dans une famille de la ville, une bonne NOURRICE bien recommandée. S'adresser au No 46, Faubourg de la Bourse. 27 juin

LAINE DU MEXIQUE.

13,000 livres en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE, Nos 31 et 35, rue Gravier
27juin

ATTENDU par le navire Marathon—100 caisses saron, à boîtes F. Rondeau, 40 barriques vin rouge, Margaux, 50 do do Medoc, 2½ cognac, Larroude, 2½ do do.

752 caisses vin rouge, des marques suivantes: H. Bricon Cantenac, Margaux, St Emilion, et Lafitte à vendre par S. D. GRAHAM & Co.
27juin No 96, rue Douane

EN débarquement et à livrer de la Levée par les soussignés—1,500 dames-jeannes de 5 gallons, 500 do 1 do, 500 do 1 do, 500 do 1 do.
PAUL JUGE & FASSY,
27juin No 27 rue St-Louis

EN magasin—15 estagnons Eau de Rose—1 barrique Eau Fleurs d'oranger, à vendre par PAUL JUGE & FASSY,
27juin No 27, rue St Louis

EN débarquement de la barque Fanny Ealer, cap Lodge, venant de Bordeaux—

10 barriques vin rouge Bassens, 1856,
10 do do Queyries, 1858,
10 do do St-Emilion, 1858,
10 do do Medoc St-Christoly 1856,
25 caisses liqueurs extra-superfines, Marie Brizard
25 do anisette do do
10 do vanille do do
6 do noyau do do
10 do cacao à la vanille do
10 do marasquin do do
100 jambons fumés de Bayonne.
A vendre par FAURES & NORMAN,
27 jn 27 et 29 rue Royale

Asperges de 1er choix

REÇU par le steamship Catawba—3 douzaines grandes boîtes asperges, 1er choix, 10 do demi-boîtes do do.
A vendre par FAURES & NORMAN,
27 et 29 rue Royale

Champagne Delbeck et De Berghes.

ATTENDU incessamment par la barque Sattelle venant de New-York—

21 caisses champagne D. & D. B., grandes bouteilles, 10 caisses champagne do ½ bouteilles
A vendre par FAURES & NORMAN,
27 jn 27 et 29 rue Royale

OLIVES, Capres, Cornichons, Anchois, &c.—150 caisses, à vendre par FAURES & NORMAN,
27 jn 27 et 29 rue Royale.

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, arrivé du Havre—4 tonneaux fromage Gruyère, à vendre par J. N. CURIEN,
27 juin 29, rue Toulouse

EN débarquement de la barque Fanny Ealer arrivée de Bordeaux—

156 barriques vin rouge Côtes Fronsac
32 " " " St-Emilion
80 " " " Ch Malétrade
60 " " " Grand vin Larose
40 " " " Ch Bonneau
8 " " " Grand St-Lambert Medoc
20 " " " [illegible]
8 " vin blanc Haut Sauterne
12 " " Barsac
100 caisses vin rouge Grand St-Lambert Medoc 1854
A vendre par J. N. CURIEN,
27 juin 29, rue Toulouse.

BEAUX-ARTS.

Portrait de Mgr l'Archev. Blanc,

☞ Pour paraître dans le courant de cette semaine, lithographié par M. Duperly père. Deux éditions seront publiées successivement, dont une sur grand format, papier vélin, au prix de $1 ets chaque copie, et l'autre sur un plus petit format, au prix de 25 cts.—On trouvera des copies chez M. Dupuy et autres marchands d'estampes.
26 juin—3t

Café à vendre.

A VENDRE, pour cause de maladie, un café bien achalandé, connu sous le nom de "Relief House", et situé à Milneburgh, au lac Pontchartrain. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux ou au café de l'encoignure Champs-Elysées et Levée, à M. JEAN AMAT.
26 juin—6t

Demande de nourrice.

UNE BONNE NOURRICE de couleur, bien recommandée, trouvera à se placer en s'adressant au No 231, rue Domaine, entre Villeré et Marais. 26juin—3t

Paulin Durel,

Stationer, Imprimeur et Relieur,

No 37, rue de Chartres,

INFORME respectueusement sa nombreuse clientèle et le public en général que son stock d'articles de bureaux est du plus complet et consiste en partie de Livres blancs de toutes descriptions, Papier à écrire de toutes espèces, Papier à enveloppe de toutes grandeurs, Traites pour l'étranger, traites pour les Etats-Unis billets, blancs de douane, blancs pour notaires, connaissements, reçus de draps, reçus de loyer, baux, transfert de scrip, &c. &c.

Plumes d'or des premières manufactures.

Plumes d'acier, canifs, crayons, enveloppes.

Porte-monnaie, calendriers, encres de toutes les marques, et aussi un grand assortiment d'articles de fantaisie trop nombreux pour en donner le détail.

Il appelle l'attention des hommes d'affaires sur un grand envoi qu'il vient de recevoir de

CHECKS GRAVÉS

sur toutes les Banques de la ville. Ils sont reliés en in-folio et in-quarto. Ces checks sont admirablement gravés. Ils sont grands et ont une grande marge, et seront vendus à bas prix.

Il a aussi reçu un grand assortiment de papiers et toiles transparents ainsi que du papier tout plans de différentes grandeurs.

Tous les articles ci-dessus mentionnés sont garantis de première qualité et seront vendus à très bas prix par PAULIN DUREL,
No 37, rue de Chartres

ANCIENNE MAISON P. DELCROIX

Grand choix nouveau
DE

PAPIERS PEINTS,

Bordures
[illegible] de lits,
Devant de cheminées,
Décors, &c. &c.
A vendre par HENRY HABERT [illegible] Conti et St Louis.
Entreprend la pose du papier.

J. J. ALBERT,
33, rue de Chartres 33.

REÇU par les derniers arrivages de France l'assortiment le plus complet de chapeaux et casquettes pour la saison, savoir:

Chapeaux de soie extra léger (coiffes adhérentes)
do de castor et castor noir
do de paille de tout genre et toute façon
do de [illegible] et soie unie
do de GARIBALDI à garniture adhérente, (article tout nouveau)
do de castor noir, souple
do et casquettes de voyage.

Le soussigné pendant son séjour à Paris, a particulièrement porté son attention sur la confection des articles de fantaisie pour enfants, destinés à la vente de la maison [illegible].

[illegible]

LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE trouveront toujours chez lui l'assortiment le plus considérable de chapeaux et casquettes à des prix très modérés. J. J. ALBERT
33 rue de Chartres

BEURRE Goshen, [illegible] en débarquement du steamship [illegible] de New York. J. H. & J. S. MARKS,
45, 43 et 47 [illegible]

DIVERS—

20 barriques vin blanc (Haut Sauterne)
[illegible]

1000 SACS (double) avoine, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES & Co,
11 mai No 11 Front Levee [illegible]

100 BALLES foin prime du Nord, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, & Co,
11 mai No 11 Front Levee, près Bienville

COW PEAS de la Catalina—300 sacs Cow Peas frais venant d'être reçus par l'Uncle Sam, arrivé de Charleston, à vendre en lots au gré des acheteurs par F. A. GONZALES & Co, 11, Front Levee

COW peas—200 sacs, Clay et autre prime, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par F. A. GONZALES & Co, 11, Front Levee
30 mai entre Douane et Bienville

EN débarquement et en magasin—[illegible]

Comité Exécutif Démocratique d'Etat.

En vertu d'une résolution de la Convention Démocratique d'Etat, réunie aujourd'hui à Donaldsonville, par laquelle je suis invité en ma qualité de Président de ladite Convention à choisir VINGT-QUATRE membres du parti Démocratique, pour former, en m'y adjoignant comme président, le *Comité exécutif Démocratique de l'Etat de la Louisiane*,—lequel comité sera investi du pouvoir de former, s'il y a lieu, un *ticket électoral* immédiatement après l'ajournement de la Convention Démocratique Nationale de Baltimore, j'ai choisi les personnes dont les noms suivent:

Geo A. Fosdick,	Martin Gordon, Jr.
A. S. Herron,	W. S. Parham,
Chas. Bienvenu,	James Gardette,
Augus Bowie,	Maurice Cannon,
Louis Dufau,	John Eaton,
Th. Cottman,	Ch. Bruslé,
W. O. Mullen,	Denis Cronan,
Dr Duperier,	E. Jewell,
T. W. Collens,	Dr Edward Armes,
D. S. Cloppin,	Gustave Leroy,
T. D. Harper,	Augustin Viavant,
F. H. Clark,	Donatien Augustin.

G. W. MUNDAY,
Président de la Convention.

Donaldsonville, Le 6 juin 1860.

Une réunion du *Comité Exécutif Démocratique d'Etat* aura lieu à la Nouvelle-Orléans, le lundi 2 juillet, à 7 heures du soir. Tous les membres sont priés d'être ponctuels. G. W. MUNDAY,
29 jn—au 2 jl Président.

Célébration du 2me Anniversaire de la

Société de Bienfaisance
DES JEUNES GENS.
Le 1er juillet 1860.

LES officiers et membres de cette Société sont priés de s'assembler dans la salle de la Loge de l'Etoile Polaire No 1, rue St Louis, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse, DIMANCHE le 1er JUILLET 1860, à midi précis, pour célébrer le 2me Anniversaire de la Société.

Tous les membres sont requis d'être ponctuels dans cette circonstance.

Par ordre du Président. FRED. A. RASCH, Secrétaire.

[illegible]

1re Division

[illegible]

2me Division.

[illegible]

Nouveau drapeau Américain de la Société

—MEMBRES—

[illegible]

Par ordre du Grand Maréchal, FRED. A. RASCH,
27 juin—3t Secrétaire

BON MARCHÉ INOUI ! !

MACHINES A COUDRE
POUR $6,
CHEZ
SOURDES & CHASSAIGNAC,
SEULS AGENTS,
20, rue de Chartres.

Nouvelle-Orléans 25 juin 1860.

AVIS.

A partir du 25 [illegible] M. J. A. CASTANEDO est [illegible] maison commerciale [illegible] Jos. S. ROBERT & Co.

NOURRICE.

UNE Française qui vient de perdre son nourrisson désire trouver à se placer [illegible] S'adresser au bureau de l'ABEILLE.

A. PAYA.

78 .... *Rue de Chartres* 78

REÇU par le steamer Catawba: L'Amour, la Femme, Finesse et Ruse par T. Michelet, le roman d'un Jeune Homme Pauvre et tous les autres ouvrages d'Octave Feuillet.

Fanny, Daniel et Catherine d'Overmon, par Ernest Feydeau, Lui et Elle, par Paul de Musset, Constance Verrin, Jacques Sand, les Victimes d'Amour, Hector Malot, A Travers Champ par Théo Muret, la Néerlande et la Vie Hollandaise.

[illegible]

Trois Femmes, par Emile Souvestre
La Vie de Plaisir, Paul Féval
Le Faubourg du Roi, Paul Féval,
L'Homme au Clou Louis d'Or
La Bastide Rouge, Elie Berthet
Suzanne, par Edouard Ourliac.

—Drames et Comédies—

Le Père Prodigue, comédie en 5 actes
Le Demi-Monde do
Le Fils Naturel do
La Tueuse de Cartes, drame 26 juin

Pois Clayed de la Caroline

200 sacs pois frais. Il n'y a aucun autre lot sur le marché. Les facteurs qui en désirent, feraient bien de s'adresser de suite. E. R. POOLE
22juin—3t 74, rue des Magasins, encoignure Poydras

SANGSUES ! SANGSUES

50 000 SANGSUES HONGROISES d'une conservation facile, à vendre en gros et en détail, par le soussigné.

Le 1000 à raison de 70 piastres.
Le 100 do 8 do.

Les commandes de la campagne, pour du comptant, seront exécutées dans le plus bref délai.

O. ROBIN, Pharmacien,
12 juin—1m—vke cor. Ste Anne à Villeré

Restaurant et Hotel de l'Aigle,
RUE MADISON.

Avis aux gastronomes et aux personnes de bon goût.

Les Sieurs BOULO et SIMON, tous deux cuisiniers, avantageusement connus, préviennent leurs amis et le public qu'étant devenus acquéreurs du RESTAURANT DE L'AIGLE, rue Madison, l'on trouvera toujours chez eux une table servie qui réunira avec les meilleurs vins tout le comfortable désirable un goût le plus délicat. 21 juin—1 m

LOUIS DUFAU,
AVOCAT.

☞ Son office reste *temporairement* au coin des rues Baronne et Commune, dans les bâtisses de l'Université.

M. LOUIS DUFAU saisit cette occasion pour remercier le public louisianais du patronage qu'il lui a fait défaut depuis deux ans comme professeur. Il compte sur la même bienveillance dans la nouvelle profession qu'il embrasse. Il prend la liberté de recommander aux familles qui lui ont confié leurs enfants Messieurs COLIN & FERRIER qui sont [illegible] de son choix [illegible].

Mlle LEONTINE,

Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT.

84, Rue Royale, au Premier

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à s'occuper de la confection de robes [illegible]

AVIS, AVIS, AVIS.
D. LOPEZ,
CHOCOLATIER ET CONFISEUR,
(GROS ET DETAIL)

85, rue de Chartres, ancien No 93,

INFORME respectueusement [illegible]

[illegible]

[illegible] Asperges! Asperges!

100 Douzaines asperges fraîches de New York, en débarquement du steamship de Soto, à vendre par [illegible]

Madère.

50 QUARTS MADÈRE [illegible]

FREDERIC AVET,

[illegible]

LEON LAUGRIN,
AVOCAT,
Licencié de la Faculté de Droit de Paris,

Office 111, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti

RÉDACTION d'actes sous seings privés, règlements de comptes, liquidation, de successions et de sociétés, consultations spéciales sur le droit français, redaction de procurations pour la France, affaires, litigieuses, collections, etc. 30juin—3

Avis de Société.

J'AI admis aujourd'hui comme associés dans ma maison, M. José Casals et M. James T. Trigy et j'ai établi une nouvelle maison sous la raison P. OUMA & Co. La procuration que j'avais donnée à M. James T. Trigy est révoquée à partir de ce jour. P. OUMA.
Nlle-Orléans, 6 juin 1860.

Les soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison P. OUMA & Co, pour continuer l'importation de cigares de la Havane et le commerce de tabac en feuilles, de M. P. Ouma, sans autre changement que celui du nom de la maison.

P. OUMA,
JOSE CASALS,
JAMES T. TRIGY.
Nlle-Orléans, 6 juin 1860. 19 juin—15

Compagnie d'Assurance du Star,
Rue St Charles No 22

Nouvelle-Orléans, 21 juin 1860

UNE assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu, à ce bureau, LUNDI, 2 juillet prochain, à midi.

Par ordre du Board,
EMILE DE BUYS, Secrétaire
21 juin au 2 juil

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union, de la Nlle-Orléans

AVIS est donné, conformément à l'article 4 de la charte de cette compagnie, que l'élection annuelle de neuf directeurs pour l'année, à partir du quatrième lundi de juillet prochain, aura lieu, au bureau de la compagnie, à l'encoignure des rues Canal et St Charles, lundi 9 juillet 1860, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Nouvelle-Orléans, 20 juin 1860. J. M. CRAWFORD,
21juin—jusq 9 juil Secrétaire

Compagnie du gaz de la Nlle-Orléans.

18 juin 1860

Avis.—Les Directeurs de cette compagnie ont déclaré un dividende de [illegible] pour cent [illegible] des derniers mois, et qui sera payé aux actionnaires à partir du 5 juillet prochain. N. O. L. TISDALE
18juin—1m Trésorier

Portraits de l'archevêque Blanc

M. CAMILLE, artiste en photographie, No [illegible] rue de l'Hôpital, coin de la rue de Levee, est prêt à livrer des superbes portraits parfaitement exécutés de l'archevêque Antoine BLANC, faits sur une photographie de ce prélat prise [illegible] Les portraits seront vendus depuis 25 cents et au dessus, selon les grandeurs. 22 juin

Demande d'Institutrice.

ON a besoin, tout de suite, d'une dame qui sache parfaitement enseigner le chant et la musique, et jouer bien du piano. On a également besoin d'une dame française, bonne institutrice, pour une classe de français, et qui s'entende en outre à la broderie et aux autres travaux d'aiguille.

S'adresser au No 212, rue Royale de 9 à 10 heures du matin. 21juin

MAISON A LOUER.

A partir du 1er juillet prochain,

La maison No 2, Jackson Square, bâtisses Pontalba, rue St Pierre.

S'adresser à ladite maison, ou à M. Henry Peychaud, président de la compagnie d'assurance de Hope, rue du Canal. 21 mai—1m

PRINCIPAL ENTREPOT
de Balances de
Fairbanks,
et dépôts des
COFFRES FORTS DE LILLIE,
à l'épreuve du feu et des voleurs.
FAIRBANKS & Co,
No 63 rue du Camp

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE

LA MACHINE A COUDRE DE
WILCOX & GIBBS!
DAVIS BROTHERS, Agents,
No 60, rue du Camp

ENTREPOT DE TAPIS.

Rue de Chartres, No. 19.

LES soussignés viennent de recevoir un lot de tapis offerts à bon marché. [illegible]

[illegible]

Pommes de terre—Ferves—[illegible]

Scierie de Brashear-City.

CETTE scierie, située à Brashear-City, est maintenant prête à fournir du cyprès de toutes qualités, en quelque quantité que ce soit. Les commandes devront être adressées à la scierie ou aux soussignés, et seront promptement remplies.

21mai—4m BLANCHIN & GIRAUD

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY—Huile de graines de coton à vendre par S. PLASSAN liquidateur,
31mai 38 et 40, Vieille Levée

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY—Savons à vendre par S. PLASSAN,
31mai 38 et 40, Vieille Levée

ATTENDU par le navire Gutenburg du Havre—300 dames-jeannes de 5 gallons, 30 paniers champagne Perrier & fils, à vendre par CHAUDET & DESSEINT, rue Royale, Nos 147 & 149

VINAIGRE à l'Estragon—25 caisses en débarquement du navire Falmouth, de Bordeaux, et en magasin, à vendre par PREAU & COUTURIE,
31 et 35 rue Gravier

Avis

Aux Pompiers et au Public de la Nlle-Orléans.

A PARTIR du jeudi, 14 du courant, à midi, le "Fire Alarm Telegraph" donnera seul l'alarme et, à partir de cette date, le son des cloches sera le signal d'un [illegible]

Par ordre du conseil
A. HEBERT, Surintendant.

A LOUER

Une jolie RÉSIDENCE à la BAIE ST-LOUIS, [illegible] S'adresser au No 86, rue Poydras, à EDOUARD DROUET.

Requives à barriques.

EN débarquement du navire Fanny Ealer venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné: 30,000 requives, 1,000 douzaines allumettes à soufrer les barriques.
PAUL LACROIX, Toulouse 11

Vin d'Oporto.

150 QUARTS pipes de la célèbre marque B. Reis en débarquement de la barque Cleopatra, arrivée de Marseille, à vendre par S. PLASSAN.
12 juin 38 et 40 Vieille Levée

VIN rouge—75 barriques vin rouge Dupérier Margaux, [illegible]

VIN blancs—[illegible] EUG. ROCHEREAU & Co

EN débarquement du brick M. A. Stevens de la Havane, 15 barils miel blanc de la Havane, qualité supérieure, 20,000 cigares Elmelenge à vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe

BITTERS des Arabes à vendre par le soussigné, 300 caisses Bitters des Arabes, à vendre par F. SANCHO.
229 rue Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe

Lignes à pêcher et Hameçons.

NOUS recevons notre assortiment de lignes à pêcher dans tous les genres et les calibres. Hameçons de Limerick et hameçons expressément pour la pêche au casse-burgots. A vendre en gros par ROUSSET & GENIN,
17 fév 25, rue du Canal, près Chartres

Laine du Mexique.

LAINE du Mexique—300 sacs, en débarquement de la barque O. R. B. en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE,
Nos 31 et 35 rue Gravier

VINS d'Asti blanc et rouge—25 caisses Lokat, 25 caisses Nebbiolo, 25 caisses Bracchetto, 25 caisses Barbera, 25 caisses Barolo, 25 caisses Moscato, 25 caisses Fas [illegible].
A vendre par LANATA FRERES,
9 et 11 Jefferson

RHUM—15 pipes rhum colonie et rhum blanc, en débarquement du brick [illegible] arrivé de la Havane, à vendre par F. TROISGROS, 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée

MEDICAMENTS SPECIAUX
Pharmacie française.

EN plus de tous les médicaments patentés français, on trouvera aussi toutes les spécialités contre les maladies secrètes et les maladies de la peau. La guérison en est sûre et le traitement facile et peu coûteux.
Encoignure Orléans et Bourbon

CHAMPIGNONS—En débarquement du navire Princess, du Havre—10 caisses champignons de Passy, à vendre par L. E. DELUTAIN, 119 rue Royale, Successeur de Nuns Lassalle & Co

EN débarquement du navire Cotton Planter, de Bordeaux—

7 demi-pipes cognac brandy vieux
[illegible]

A vendre par A. CARRIÈRE & Co,
77, rue Vieille Levée

H. J. RIVET,
NÉGOCIANT EN GROS ET EN DÉTAIL

en Drogues, Médicaments et

Produits Chimiques, Parfumerie, et Articles de toilette, Couleurs, Huiles, Instruments de Chirurgie, Médicaments brevetés français et anglais, &c. &c.

64, rue de la Douane,
entre Chartres et Vieille-Levée.

Ligne de la Malle de la Nlle-Orléans et de Mobile.

Avis aux voyageurs. Le CALIFORNIA, bateau de la Malle, pour Mobile, AUJOURD'HUI, samedi, 30 du courant, s'arrêtera à la Baie, à la Passe Christian, à Mississippi City et à Pascagoula. Le FLORIDA, DIMANCHE, pour Mobile, s'arrêtera à Pascagoula; tous les jours, en venant et en allant.

Les passagers à Passe Christian et à la Baie St Louis pourront compter que ces bateaux toucheront à ces endroits tous les jours, en venant et en allant, et retourneront en venant de Mobile.—L'ALABAMA partira du chemin de fer Pontchartrain AUJOURD'HUI, à l'arrivée du convoi de 4 heures P. M., pour Ocean Springs et tous les débarcadères intermédiaires, il partira d'Ocean Springs le dimanche le lundi soir.

30 juin R. GEDDES, agent

Passagers pour New-York.

Le magnifique steamship neuf R. R. CUYLER, capitaine F. Crocker, port de 2,000 tonneaux, excellents emménagements pour 200 passagers de chambres, partira de Savannah pour New-York jeudi prochain, à l'arrivée du train qui partira d'ici samedi, à midi.

Billets de passage (chambres et repas compris) $32 75 seulement. S'adresser à J. W. GREGORY, agent,
Rue St Charles, au-dessous de l'Hôtel, encoignure Gravier.
30 juin

POUR LES ATTAKAPAS.

Jour de départ, SAMEDI, 30 juin, à 5 heures P. M.

Pour les ATTAKAPAS via PLAQUEMINES—Le bateau à vapeur PICAYUNE No 3, paquebot du marchand et tirant peu d'eau, capitaine H. H. Broad, partira pour les Attakapas comme il est dit ci-dessus. Il prendra du fret et des passagers pour Bayou Bœuf, les rives de Brashear et de Berwick, Patterson-ville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nouvelle-Ibérie, Fausse Pointe, St Martinville et tous les points intermédiaires. [illegible] P. HIGGINS & Co.
Agents

POUR LE HAVRE

Le navire paquebot LEMUEL DYER, de première classe, capitaine [illegible] WANTER, LOVELL & Co.

[illegible]

POUR MARSEILLE. Le navire [illegible] JOSEPHINE [illegible] passage, ayant de beaux emménagements pour les passagers de cabine et d'entrepont, s'adresser au capitaine à bord, au poteau 39 du 1er district ou à J. C. JENKINS 122 rue Gravier

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 18 juin 1860.

EN vertu de la 11me section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane intitulé "Acte pour consolider la dette de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires," approuvé le 23 février 1852, en vertu de la 3me section de l'acte supplémentaire pour l'incorporation de la ville de Lafayette avec la ville de la Nouvelle-Orléans approuvé le même jour [illegible]

[illegible]

Avis de Société.

LES SOUSSIGNÉS ont, par acte [illegible] Theodore Guyol, notaire, en date [illegible] formé, sous le titre de M. A. DE LIZARDI & Co une société de commerce et commission [illegible]

Nouvelle-Orléans, 11 juin 1860
M. A. DE LIZARDI
C. F. DUBREUIL
Par pro M. JULIAN DE LIZARDI
G. LAGARDEUR
18juin—1m

HOTEL DU NORD,
Encoignure Front Levée et Bienville.

TENU PAR
M. et Mme GEORGES.

Cet Hôtel, par sa situation et sa tenue [illegible] pendant la saison des chaleurs. Quant à la table [illegible]

REÇU par le [illegible] du Havre [illegible] M. A. CALOGNE

EN débarquement du steamship De Soto, de New York—

ASPERGES.

[illegible] M. A. CALOGNE

Truffes

EN [illegible] boîtes truffes [illegible] M. A. CALOGNE

CORAIL ET BIJOUX
A PRIX REDUITS.

M. P. S. RIVERA, encoignure Royale et St Pierre, vient de recevoir d'Italie un grand choix d'articles en CORAIL, destinés à l'usage de la parure [illegible]

MAISON
Hébert & Escousse.
AVIS.

PENDANT l'absence de notre sieur ESCOUSSE [illegible] M. H. ANDRÉE [illegible]
HEBERT & ESCOUSSE

ASSOCIATION.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison F. GIRARD & COUTEUX pour continuer les affaires d'importation de drap [illegible] rues de Chartres et Bienville.
F. GIRARD
C. COUTEUX

[illegible]

BEURRE [illegible]

AVIS.

LA société qui a existé [illegible] VICTOR MAGNAN, EDOUARD MAGNAN

VICTOR MAGNAN continuera les affaires [illegible]

Avis.

Mme FROIDEVAUX a l'honneur de prévenir sa clientèle [illegible]

Le Dr G. W. LAWRENCE
MEDECIN RESIDENT
DES SOURCES CHAUDES
DE L'ARKANSAS.

LE Dr LAWRENCE s'empresse de répondre à tous les médecins ainsi qu'aux malades du dehors qu'il soutient pour le conseiller. Il prépare en ce moment un traité sur les propriétés curatives des eaux de l'Arkansas. Pour sa compétence, il réfère respectueusement le public aux membres de l'Association médicale américaine.

[illegible] 50 caisses fruits au jus de Lalanne, en magasin et à vendre par F. CANAROC & Co.

LIQUEURS—[illegible] HENRY VALETON & Co

ESSENCES—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson

PORC—200 barils mess [illegible] GABRIEL PASCAL, [illegible] Vieille-Levée

Distillerie et fabrique de chocolat.

33 et 31 .... Rue Quartier .... 33 et 31

LIQUEURS, sirops assortis et chocolat, le tout fabriqué avec le plus grand soin et vendu aux plus bas prix.

Dépôts de liqueurs, brandy, vins, sirops, eau de vie, rue Bourbon, 99, près St-Louis.

Sirops assortis, garantis de conserve à $2 75 la douzaine ou $3 en caisses, par L. C. CRESSON

AVIS.

D'APRÈS un ordre de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, M. Stanislas Plassan a été nommé liquidateur de la société de P. Martin & Co, pour la

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY

Les personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre ladite société ainsi que celles qui lui doivent, sont priées de s'adresser à S. PLASSAN,
38 et 40, Vieille Levée.

EN magasin et à vendre par le soussigné—250 caisses Absinthe E. Pernod, C. F. Berger, C. Leocoultre, Richard Muller.

100 caisses Cassis du Mont d'Or et Punch au Rhum; 175 do Vermouth Noilly Prat, Picard & Co, Kirsch [illegible].

150 paniers Champagne Crême de Bouzy, F. Barbe & Co., Jacquesson & Son, et Red Star, à vendre par F. SANCHO,
229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe

ECONOMIE DE $20
SUR LE BILLET & LES DÉPENSES
POUR
NEW-YORK,
PHILADELPHIE,
BOSTON
et BALTIMORE

En prenant

La chemin populaire, confortable et bon marché, via Savannah (Géorgie).

Tickets pour toute la route, y compris les repas et la chambre, pour toute la distance (excepté de Montgomery à Savannah), prix: $32 75. S'adresser à J. W. GREGORY,
Agent général pour les tickets et le fret, Hotel ST-CHARLES, encoignure Gravier, Nlle-Orléans

CARTES ESPAGNOLES—100 douzaines cartes espagnoles à jouer, à vendre par F. SANCHO, [illegible] rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe

ASPERGES—[illegible] HENRY VALETON & Co.

DRY GOODS,
PRIX D'ENCAN.
R. CLAGUE,
Rue Ste-Anne, 103, entre Bourbon et Dauphine.

A l'honneur de prévenir les Dames que pour clore la saison il vendra tout son stock de printemps

A 20 POUR CENT,
Au-dessous du prix d'encan.

AVIS.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.

Nlle-Orléans, 30 mai 1860

LE 21 du courant, une assemblée des Directeurs il a été déclaré un dividende de 4 et demi pour cent payé des fonds sera payé aux actionnaires à leurs [illegible]
HENRY WHITTEMORE.
Secrétaire

Compagnie du Canal et de la Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 26 juin 1860

LE 25 du courant, une assemblée spéciale des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent qui sera payé aux actionnaires l'ici en premier lundi de juillet prochain, et aux actionnaires de New-York, au bureau de MM. M. MORGAN & SONS, le premier lundi d'août prochain.
H. KERNION, Caissier

AU PUBLIC.

AYA PANA BITTER
Manufacturé par J. Chauvet.

NOTRE longue expérience et nos travaux incessants [illegible]

[illegible]

Sources de Bladon et de Cullum.

Départ de Mobile tous les mardis et samedis, à 4 heures P. M.

Pour les sources de Bladon et de Cullum

[illegible]

JOHN F. HYDE & Co.

☞ On peut retenir des chambres d'avance en s'adressant aux agents.

MUSIQUE
A. ELIE,
Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c. &c.

PIANOS PIANOS
AGENT

[illegible]

Instrumens de Sax,

HARMONIUMS [illegible]

BITTERS des ARABES

PARTOUT on se sert [illegible]

[illegible]

MAISON A LOUER

[illegible]

Vin rouge

[illegible]

Grandes Nouveautés.

Lion & Andrée,

et Bienville et Royale.

VIENNENT de recevoir par le steamer De Soto, un assortiment de marchandises nouvelles [illegible]

Gants, Cravates, etc

REÇU par le steamer De Soto—Un assortiment de gants fil pour hommes et gants de soie pour dames.

Cravates filets et soie couleurs, grande nouveauté. Gilets gaze en laine, fil d'Ecosse et en coton. Chaussettes fil d'Ecosse. Bas de fil d'Ecosse pour dames.
Chez LION & ANDRÉE,
Coin Bienville et Royale

Avis aux dames qui partent pour la campagne.

REÇU par le steamer De Soto—Un magnifique assortiment de sacs, [illegible] porte-monnaie, &c. &c., chez LION & ANDRÉE,
Coin Bienville et Royale

TAMBOURY, OLIVARI & CO,
Marchands commissionnaires en général,

—IMPORTATEURS DE—

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c.

Dépôt de Château de Pottets, Lafitte, Margaux, d'Arche, Durand, &c.

No 87, rue Royale,
Entre Conti et St-Louis
NOUVELLE-ORLEANS,

Avis de société.

JE me suis associé aujourd'hui M. M. Godchaux et M. Joseph Simon pour le commerce de vêtements en gros et en détail dans cette ville, pour la manufacture et le commerce en gros de vêtements à New-York. Le nom de la maison sera, à la Nlle Orléans, M. GODCHAUX FRERE & Co, et, à New York, L. GODCHAUX, FRERE & Co.

J'espère que le patronage qui m'a été accordé jusqu'ici par mes amis et le public en général sera également accordé à la nouvelle maison. Les commandes adressées à la maison d'ici ou à celle de New York, seront exécutées avec soin. LEON GODCHAUX

L. GODCHAUX, FRERE & CO.
171 Duane street, New York.
M. GODCHAUX FRERE & Co
81, rue du Canal, et
115 et 117, rue Vieille Levée,
Nlle Orléans.

CHAMPAGNE, BORDEAUX,
Bourgogne et vins du Rhin.

NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos clients, et au public en général, que nous avons été nommés seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour les marques suivantes de vins:

EUGENE CLICQUOT, REIMS,
SCHRODER & SCHYLER & Co, BORDEAUX,
F. HASENKLEBER, NIERS, (Co-d'Or),
KIRCHNER & BEAUBURGER, HOCHHEIM, sur le Rhin.

EAU-DE-VIE—[illegible]